



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 119191

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'une des propositions inscrites dans « L'heure H » édité par la Fédération hospitalière de France. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent d'assurer, dans un cadre déconcentré, la régionalisation du pilotage de l'offre de soins préconisée au sein de l'agence nationale de santé publique par des agences régionales, rassemblant les compétences éclatées entre les DDASS, DRASS, URCAM et conseils généraux, ces derniers gardant la gestion des prestations individuelles. Aussi il le remercie de bien vouloir préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119191

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2053